

N° 7783²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2021-2022

PROJET DE LOI

**modifiant la loi modifiée du 9 juin 1964
concernant le travail agricole à salaire différé**

* * *

**ARRETE GRAND-DUCAL DE RETRAIT DU ROLE DES
AFFAIRES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(3.12.2021)

Nous HENRI, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Sur le rapport de Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons :

Article unique. Notre Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural est autorisé à demander en Notre nom le retrait du projet de loi n° 7783 modifiant la loi modifiée du 9 juin 1964 concernant le travail agricole à salaire différé.

Palais de Luxembourg, le 3 décembre 2021

*Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,*

Romain SCHNEIDER

HENRI

*

